

Newsletter

CPias GRAND EST

DÉCEMBRE 2025 - N°25



Les Webinaires et formations du CPias Grand Est

1

3 février 2026
de 14h00 à 16h00

Le CPias Grand Est vous propose un webinaire dédié à la **GESTION DES DÉCHETS**
Intéressé(e) ? Il ne reste plus qu'à vous [inscrire](#).



ESMS
votre nouveau rendez-vous !

Café Hygiène du vendredi

C'est une heure d'échanges de 13h30 à 14h30 pour aborder la thématique du mois, partager bonnes pratiques, retours d'expérience, conseils... avec votre boisson préférée !

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Vendredi 13 février 2026

Gestion de l'eau en ESMS

Inscription : [ici](#)

Vendredi 10 avril 2026

Mise en place des précautions complémentaires respiratoires, par quel bout commencer ?

Inscription : [ici](#)

Vendredi 19 juin 2026

Gestion des excreta : le minimum pour les gérer au maximum

Inscription : [ici](#)

Vendredi 18 septembre 2026

Comment améliorer l'hygiène des mains dans son établissement ?

Inscription : [ici](#)

Vendredi 4 décembre 2026

Tout savoir sur les Infections respiratoires aiguës

Inscription : [ici](#)



2

28 avril 2026
de 14h00 à 16h00

Le CPias Grand Est vous propose un webinaire dédié à la **RÉVISION DES RECOMMANDATIONS BHRE**

Intéressé(e) ? Il ne reste plus qu'à vous [inscrire](#).



Le saviez vous ?

VOUS AVEZ MANQUÉ UN DE NOS WEBINAIRES ?

Aucun problème!

Vous pouvez retrouver tous nos webinaires sur notre chaîne Youtube! Disponibles à tout moment et gratuits !

Il vous suffit de cliquer sur ce [lien](#).

RETRouvez toute notre actualité, nos documents ressources et coordonnées directement sur notre site internet.

www.cpias-grand-est.fr

Save the dates !

29 septembre 2026
24 novembre 2026

D'autres webinaires aux thématiques en cours de préparation...



Oh oh oh !

C'est Noël avant l'heure au CPIas Grand Est



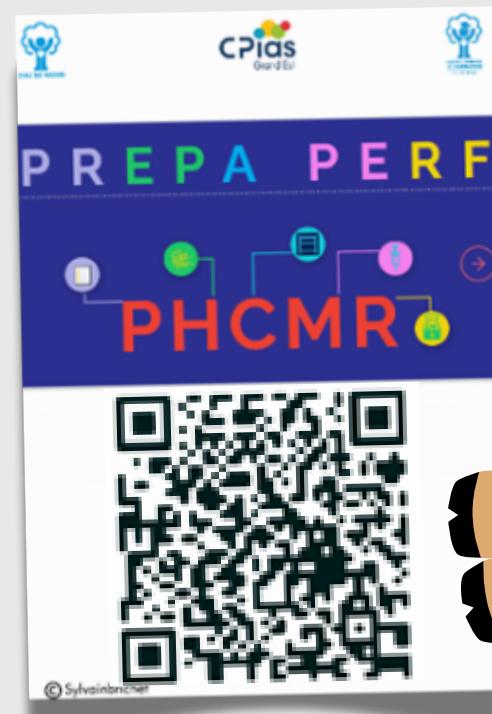
Le CPIas Grand Est est heureux de vous proposer deux **nouvelles fiches techniques** et la révision d'une troisième, que vous pouvez maintenant retrouver sur notre site ou en cliquant directement sur le nom des fiches.

- La fiche technique Prévention de la transmission de la [Tuberculose](#)
- La fiche technique Prévention de la transmission de la [Coqueluche](#)
- La fiche technique Prévention de la transmission de la [Pédiculose](#)

D'autres fiches sont en préparation par les lutins du CPIas Grand Est. Restez connectés elles vous seront présentées avant Noël 2026 !

Accédez aux **nouveaux outils interactifs** développés par l'Institution Régionale de Formation (IRF) de Reims, en collaboration avec le CPIas Grand Est, flashez le QR Code ou utilisez le lien !

Vous pourrez aussi retrouver ces outils sur notre site internet !



Le lien [ici](#)



Le lien [ici](#)

Le CPIas est présent sur le site de l'ARS Grand Est

Prévention des infections associées aux soins |
Professionnels



La prévention des infections associées aux soins, dont les infections nosocomiales font partie, est un enjeu majeur de santé publique. Elle concerne tous les acteurs de santé : établissements de santé, établissements médico-sociaux et cabinets libéraux. Agir ensemble permet de limiter la propagation des pathogènes et de mieux protéger les patients. Consultez les outils pour vous aider.

Lien direct vers l'interview : [ici](#)
Egalement accessible depuis la page PIA : [ici](#)





FORMATIONS à destination des établissements sanitaires, destinées aux professionnels des EOH et des EMH :



Équipe Mobile
d'Hygiène Grand Est



Équipe Opérationnelle
d'Hygiène Grand Est

- **Précautions complémentaires et risque respiratoire - COMPLET**

Le 23/01/2026, 9h à 17h, en distanciel

- **Précautions complémentaires et risque respiratoire - Nouvelle date !**

Le 7/04/2026, 9h à 17h, en distanciel - [inscription](#)



- **Maitrise de l'environnement : Eaux (risque légionelle, eaux froides, balnéothérapie, piscines) aéraulique et surfaces** - Il reste 2 places !

Le 12/02/2026, 9h00 à 17h, CHRU Nancy - [inscription](#)

- **Réinventer vos supports pédagogiques avec la neuropédagogie & les outils informatiques**

Les 25 et 26/11/2026, de 9h à 17h, CHU de Reims (site de l'institut régional de formation) - [inscription](#)



FORMATIONS À destination des établissements médico-sociaux :

- **Module 1 : Prévention de la transmission croisée des micro-organismes**

Les 10, 19 et 26 mars 2026 (13h30 - 17h00) - Frais pédagogiques : 50 € - [inscription](#)

- **Module 2 : Environnement : prévention de la diffusion des micro-organismes**

Les 7 et 28 avril 2026 (13h30 - 17h) - Frais pédagogiques : 30 € - [inscription](#)

- **Module 3 : Le « péril fécal » / Lutte contre l'antibiorésistance**

Les 21 et 26 mai 2026 (13h30 - 17h) - Frais pédagogiques : 30 € - [inscription](#)

- **Module 4 : La prévention des infections liées aux soins techniques**

Les 10 et 18 juin 2026 (13h30 - 17h) - Frais pédagogiques : 30 € - [inscription](#)

- **Module 5 : La gestion d'une épidémie**

Le 5 novembre 2026 (9h - 17h) au CHU de Nancy - Frais pédagogiques : 50 € (repas inclus) - [inscription](#)

*Pour les fêtes, on trinque avec modération... et on se frictionne avec conviction :
La seule épidémie autorisée cette année est celle de bonne humeur. Pour le reste, protocole strict !*

Actualités des missions nationales



Introduction aux micro-organismes



À l'occasion de la Semaine mondiale pour le bon usage des antibiotiques (du 18 au 24 novembre 2025), e-Bug France, programme éducatif dédié à l'enseignement des micro-organismes, de leur transmission, de leur prévention et de la lutte contre l'antibiorésistance dans une approche « Une seule santé », met à disposition des ressources pédagogiques pour sensibiliser au bon usage des antibiotiques.



Une nouvelle série d'outils pédagogiques sur l'antibiorésistance et les liens entre santé humaine, animale et environnementale est actuellement en cours d'élaboration afin de compléter les ressources. Une seule santé déjà disponibles. Le premier outil, consacré aux liens entre biocides, environnement et antibiorésistance, a été testé lors de la Fête de la science avec un accueil très positif du public et est [en ligne](#).



Inscrivez-vous au prochain Webinaire SPARES dédié à l'outil "Quick EVAL Antibio"

- **Le 29 janvier 2026**
- **De 14h à 15h**

L'équipe SPARES se réjouit de vous retrouver en janvier pour l'épisode 2 de la série « Prêts pour la certif ! » ! Ce webinaire vous permettra de démarrer et/ou optimiser votre utilisation du nouvel outil « Quick ÉVAL Antibio », qui sera bientôt dévoilé. Il s'agit d'un outil simple et rapide d'évaluation des pratiques, standardisé mais flexible, qui sera mis à la disposition des établissements de santé pour évaluer la justification

dans le dossier et la pertinence des prescriptions d'antibiotiques.

- Ici le [lien](#) pour vous **inscrire**.



En attendant, le replay du 1^{er} épisode est disponible

Diffusé le 21 octobre dernier, ce dernier était dédié à la présentation de la **fiche pratique SPARES**, sur la thématique du « Choix de la voie d'administration d'un anti-infectieux ».

- Voir le [replay](#) de l'épisode 1 + diapos

SPARES Prévention : Audit Eva-GEx

Trois ans après l'audit national sur l'évaluation de la gestion des excreta, et en lien avec la diffusion à venir des futures recommandations du HCSP sur la prévention de la diffusion des BHRe, SPARES vous propose de renouveler l'audit **Eva-GEx** du **1er décembre 2025 au 31 mars 2026**.

L'audit Eva-GEx propose une évaluation d'items clés de la maîtrise du péril fécal au cours de la gestion des excreta dans les établissements de santé et vous permet d'obtenir un score de maîtrise du péril fécal par item d'intérêt pour orienter la mise en œuvre d'actions d'amélioration

ciblées, en fonction de la situation individuelle de chaque unité de soins participante.

Cet audit nous permettra également de mesurer l'évolution de la gestion des excreta trois années plus tard.



MÉTHODOLOGIE DISPONIBLE [ICI](#)

- Les anciens utilisateurs peuvent accéder à leur compte au sein de l'[application](#).
- Pour les nouveaux utilisateurs, la création d'un compte est nécessaire : [Créer un compte](#)

Surveillance de la consommation des antibiotiques, des antifongiques et de la résistance bactérienne en établissement de santé

Tous les établissements ayant contribués à la surveillance SPARES peuvent dès à présent se rendre sur leur espace personnel ConsoRes et consulter **leurs rapports de consommation en antibiotiques/antifongiques et de résistance bactérienne pour 2024**.

Une [notice](#) est mise à disposition des utilisateurs afin de retrouver facilement les rapports dans l'outil.

Les **analyses en accès libre** (accès grand public) sont également disponibles et permettent à tous d'accéder aux principaux indicateurs régionaux et nationaux. À retrouver sur la [page d'accueil ConsoRes](#) !

Prochainement, des **analyses en ligne** plus détaillées seront mises à disposition des utilisateurs au sein des espaces personnels ConsoRes. A ce moment, des **webinaires** seront programmés pour présenter les nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs.

À CONSULTER SUR LE SITE DU CPIAS GRAND EST :

LES RÉSULTATS 2024 DE LA RÉGION GRAND EST :

- Infographie Consommation des antibiotiques Grand Est 2024 - [ici](#)
- Infographie Résistances bactériennes aux antibiotiques Grand Est 2024 - [ici](#)

Et sur la page [SPARES rubrique Surveillance](#), la **synthèse** et les **infographies nationales**.



En décembre, on laisse les microbes faire grise mine et le personnel briller.

Enquête RéPIA : votre avis sur nos données et rapports

Les cinq missions nationales PRIMO, SPARES, SPICMI, SPIADI et MATIS vous proposent des outils et des surveillances qui donnent lieu à des rapports et des bilans.

Ces données qui vous parviennent répondent-elles à vos besoins ? Ont-elles une utilité pour vous ? Que faites-vous de ces chiffres et résultats ?

Afin d'optimiser notre service rendu, nous, les cinq missions nationales, souhaitons connaitre la façon dont vous, professionnels, utilisez les données et résultats fournis par nos équipes, et recenser vos besoins.

A cet effet, nous vous proposons cette enquête RéPIA multi-missions, à compléter en ligne.

Totalement anonyme, elle est individuelle et ouverte à tout professionnel quel que soit sa profession et son lieu d'exercice. Le temps de réponse estimé au questionnaire est estimé entre 5 à 10 minutes. L'enquête sera ouverte jusqu'au 6 janvier.

Par avance merci pour votre participation et vos réponses à venir.

Les missions nationales PRIMO, SPARES, SPICMI, SPIADI et MATIS



Accédez à
l'enquête ICI



Le webinaire national *Candida auris* est disponible en replay !

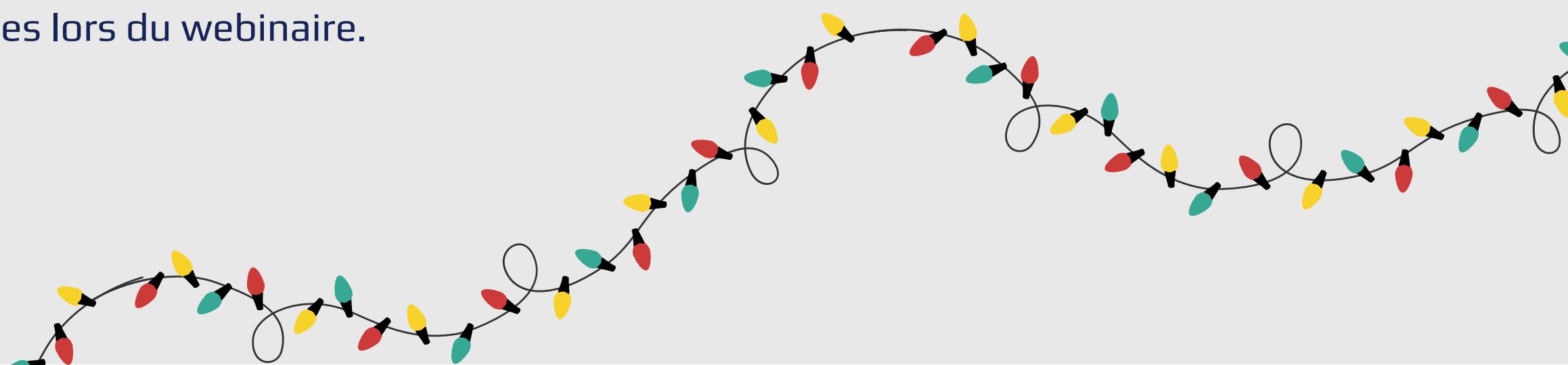
Organisé par le CPIas Hauts-de-France et la mission RéPIA MATIS, il a permis de faire le point sur ce champignon émergent hautement résistant, responsable d'infections associées aux soins dans de nombreux pays et désormais identifié en France.

Au programme :

- L'épidémiologie et le diagnostic mycologique – Pr Alexandre Alanio, CNR Mycoses invasives et antifongiques (Paris)
- Les mesures de prévention et de contrôle en établissement – Dr Gwenaëlle Guérault-Locher, praticien hygiéniste (CPIas Hauts-de-France)
- Une FAQ dédiée sera prochainement mise à disposition par le CPIas Hauts-de-France pour répondre aux principales questions soulevées lors du webinaire.



Accédez au
replay ICI



Le replay du webinaire relatif à l'hygiène bucco-dentaire en établissement social est en ligne !



WEBINAIRE

Hygiène bucco-dentaire (HBD) en établissement médico-social

- Programme d'amélioration de l'état bucco-dentaire des résidents en ESMS (PRIMO)
- Éléments clés de l'HBD des personnes âgées ou en situation de handicap (UFSBD)
- Retour d'expérience : réalisation des soins d'HBD des personnes âgées dépendantes par les professionnels (CNPI)



Jeudi 13 novembre 2025
14h00 à 15h00





LE REPLAY
ET LES PRÉSENTATIONS
SONT DISPONIBLES



La campagne vaccinale saisonnière grippe /Covid-19 a débuté le 14 octobre 2025.



Retrouvez une page dédiée à la vaccination des résidents et des professionnels en ESMS sur le site internet de la mission PRIMO.

Celle-ci détaille les **informations pratiques** pour organiser la campagne de vaccination, les liens vers les **outils/documents** utiles ainsi que les **recommandations vaccinales** en vigueur (professionnels et résidents).

Accédez à la page dédiée : [ici](#)

Téléchargez le document de synthèse : [Campagne vaccinale saisonnière et recommandations vaccinales \(résidents et professionnels des Ehpad\)](#)



Mission PRIMO : Nouvel outil d'auto-évaluation de la mise à disposition, de la promotion et de l'utilisation des produits hydro-alcooliques en établissement médico-social (EMS) :

l'outil FHA'CILE



CIBLES

- Les **professionnels des EMS** : directeur, cadre de santé, IDEC, qualiticien.
- Les professionnels des équipes mobiles d'hygiène (**EMH**) et équipes opérationnelles d'hygiène (**EOH**) ayant dans leur périmètre des EMS.

OBJECTIFS

- **Sensibiliser les acteurs des EMS** à l'importance de l'hygiène des mains **par friction hydro-alcoolique**.
- Aider à l'élaboration d'un **plan d'action et améliorer les pratiques et l'utilisation des produits hydro-alcooliques**.
- **Promouvoir l'accès et l'utilisation** des produits hydro-alcooliques.

THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Promouvoir** la friction hydro-alcoolique
- **Garantir** l'accès aux produits hydro-alcooliques
- **Evaluer** l'utilisation des produits hydro-alcooliques
- **Assurer** l'efficacité et la tolérance du produit hydro-alcoolique
- **Sécuriser** le stockage et l'utilisation du produit hydro-alcoolique



À la fin de la validation du formulaire, deux documents pourront être téléchargés :

- Un **rappor**t comprenant les résultats de conformité de l'établissement et des **propositions d'action** afin d'améliorer les items non conformes
- Une **attestation de participation** qui servira de document utile pour l'évaluation de la Haute Autorité de Santé.

ASTUCE

Les évaluations que vous compléterez seront conservées sur votre compte. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution après la mise en place d'actions, de la conformité et du niveau de satisfaction attendu.



Pour les professionnels ayant déjà un compte PRIMO, cliquez sur « Mot de passe perdu » lors de votre première connexion. Pour les professionnels n'ayant pas de compte, cliquez sur « Pas encore de compte ».



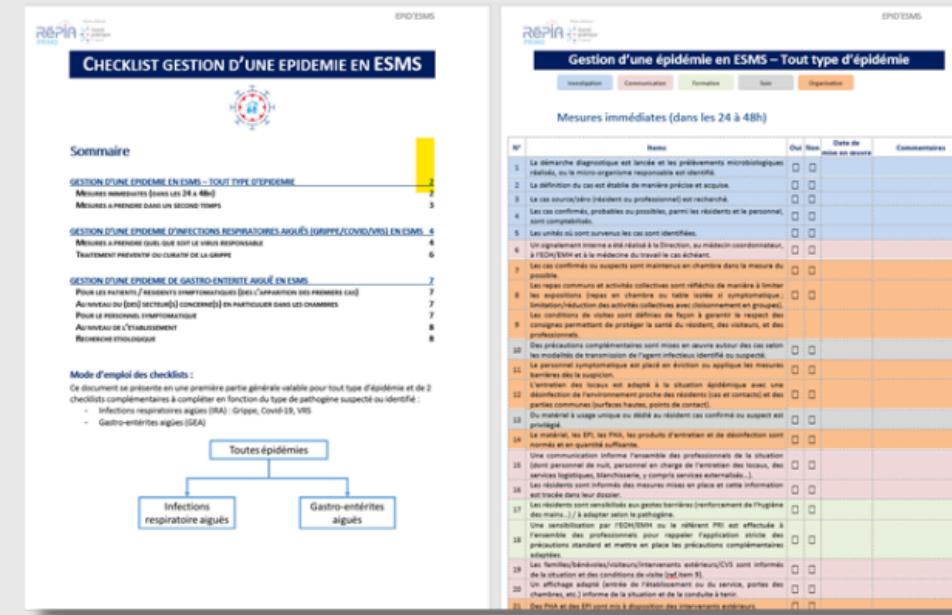
Notice d'utilisation de l'outil comprenant notamment la liste des items est disponible [ici](#) !

*Pour les fêtes, offrez des cadeaux, pas des virus :
l'hygiène des mains reste le meilleur emballage protecteur.*



Actualisation de la Checklist EPID'ESMS

Actualisation de la [Checklist EPID'ESMS](#), document permettant la gestion d'une épidémie d'infections respiratoires aigüe (Grippe/Covid/VRS) et de gastro-entérite aigüe en ESMS, a été effectuée :



• Modifications apportées pour la partie de « Gestion d'une épidémie d'IRA »

- Ajout de documents et de références pour les items du port du masque.
- Traitement curatif/préemptif antigrippal : ajout de l'avis du collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales (CMIT) et synthèse du Pilly.

• Modifications apportées pour la partie de « Gestion d'une épidémie de GEA »

- Ajout de documents et de références pour les items de gestion des déchets, d'utilisation de produits hydro-alcooliques.

Retrouvez également [l'outil Excel de création de courbe épidémique](#) pour la surveillance des épidémies en ESMS. N'hésitez pas à utiliser le [tableau de recommandations du port d'EPI](#) en cas de gestion de résident suspect/confirmé d'IRA en ESMS.

Actualités du réseau des CPIas



Guide de la tenue professionnelle Novembre 2025

Groupe de travail inter CPIas

Ce guide de la tenue professionnelle a pour objectif d'apporter une aide pratique et conforme aux exigences de la prévention du risque infectieux pour l'ensemble des professionnels travaillant en secteur de la santé. Il a été rédigé par un groupe de travail inter CPIas coordonné par le CPIas PACA, à destination de l'ensemble des CPIas avec un libre usage. Il s'agit de la première version qui est susceptible d'évoluer.

Ce guide ne se substitue pas au règlement intérieur d'un établissement mais il peut apporter une aide à sa rédaction. Le professionnel travaillant dans le secteur de la santé doit disposer d'une tenue propre à sa prise de poste ou plus si nécessaire lors de son activité, quel que soit son statut (titulaire, étudiant, stagiaire, intérimaire etc...).



Les professionnels exerçant une responsabilité au sein des unités sont appelés à respecter le principe d'exemplarité.

Chaque secteur d'activité est traité sous forme d'une fiche indépendante.

Le guide comporte également une aide au choix des principaux articles textiles composant la tenue professionnelle ainsi que des éléments essentiels concernant le cycle d'entretien des tenues.

Ce Guide est dédié à la mémoire de Leslie Déprés qui n'a pas pu voir ce travail aboutir mais sans qui il n'aurait jamais vu le jour.

Le guide est à retrouver en cliquant [ici](#).



Actualités nationales



Publiée le 12 novembre,

une instruction au Bulletin officiel "Santé-protection sociale-solidarité" prévoit l'obligation du port du masque dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux (ESMS) et ce afin de limiter les infections respiratoires aiguës. Elle s'applique à l'ensemble du territoire, sauf aux outre-mer. **Son objectif ?** Mobiliser les établissements et informer les centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (Cpias). Les établissements hébergeant des personnes âgées et en situation de handicap sont particulièrement visés par l'instruction.

Une obligation modulable selon les situations

L'obligation du port du masque peut être décidée par les directeurs d'établissements, en lien avec les agences régionales de santé (ARS). Ils pourront également s'appuyer sur la situation épidémiologique caractérisée par Santé publique France. Plusieurs situations sont identifiées dans l'instruction, à laquelle les établissements de santé et les ESMS pourront se référer pour déterminer si l'obligation du port du masque peut être décrétée ou non. Cela dépend également du niveau d'intensité. Ainsi le port du masque dès l'entrée dans l'établissement ne sera obligatoire qu'en cas d'intensité élevée ou très élevée. Il peut être rendu obligatoire à un niveau de faible intensité dans le cas d'un patient ou d'un résident présentant des signes évocateurs d'infection respiratoire. L'obligation peut également être adaptée selon les personnes, si elles sont asymptomatiques ou présentent des signes d'infection respiratoire. Dernière adaptation possible, selon les capacités d'un public à porter le masque. Peuvent en être exemptées les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes d'une maladie neurocognitive, ou les enfants de moins de 6 ans.

Quels délais ?

L'instruction précise que "dès l'amélioration durable de la situation épidémiologique (retour à un niveau d'intensité faible), l'obligation du port du masque dans les établissements peut être levée après deux semaines consécutives à ce niveau." À l'inverse, si la situation se dégrade, l'obligation du port du masque pourra être étendue à d'autres activités. L'instruction est effective dès maintenant et pour toute la période hivernale.

Améliorer la prévention

L'instruction précise également l'affichage des recommandations de port du masque. "En préparation de la saison hivernale et en période d'épidémie communautaire, il est essentiel de renforcer les messages de prévention à destination des populations cibles, notamment les professionnels de santé, les patients, les résidents et les visiteurs." Ainsi, l'affichage devra être effectué au sein de l'établissement mais également sur leur site Internet, si existant. Devront également être précisées les autres mesures permettant de limiter la transmission des infections respiratoires aiguës (Ira).

Les ARS jouent un rôle important dans cette prévention et la mise en place de l'instruction. Ce sont elles qui doivent recevoir l'indicateur concernant les infections respiratoires aiguës de niveau bas, via les cellules régionales de Santé publique France. Elles devront dès lors mobiliser les établissements pour une meilleure anticipation des périodes à risques, permettant ainsi un déclenchement plus rapide des mesures adaptées. "Une attention particulière devra être portée à la sensibilisation des structures médico-sociales. Il sera utile d'informer le réseau des Cpias et de rappeler qu'ils peuvent être sollicités pour appuyer les établissements dans la déclinaison opérationnelle de ces mesures."

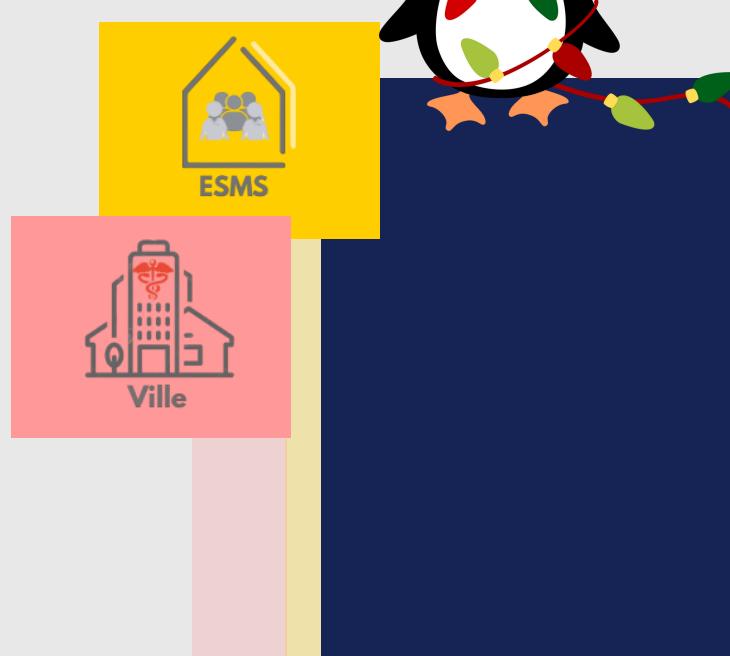
Enfin, les ARS pourront conduire des enquêtes ponctuelles auprès des établissements pour vérifier la bonne mise en pratique de l'instruction qui s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention, de surveillance et de gestion des Ira, lancée depuis la crise du Covid-19.

Ce document définit les recommandations à respecter en population générale en cas de symptômes évocateurs d'une infection respiratoire aiguë (IRA) d'origine virale, ainsi que les mesures spécifiques à appliquer chez les personnes à risque de forme grave. Ces recommandations portent sur les épidémies saisonnières d'IRA d'origine virale. Dans le cas particulier de la prévention des grippes zoonotiques (aviaire comme porcine) des recommandations spécifiques sont disponibles.



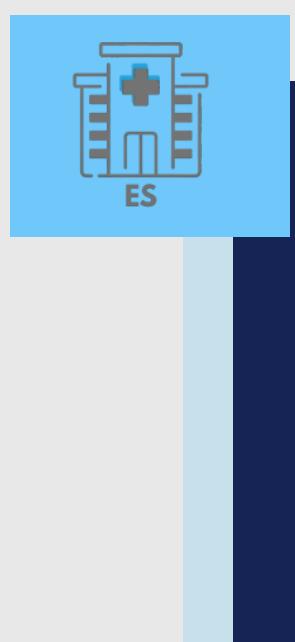
VACCINATIONS DES SENIORS/ 65 ANS ET PLUS

Retrouver [ici](#) la carte postale du calendrier simplifié des vaccinations 2025 pour les 65 ans et plus. Elle présente les vaccins recommandés à chaque personne en fonction de son âge .



Transmission croisée d'un streptocoque A en maternité avec mise en jeu du pronostic vital

[La fiche RETEX 35](#) propose un retour d'expérience concret et anonymisé sur un EIGS survenu en maternité en suite de couches. A consulter [ici](#) .



L'Anap et le CERES publient, avec cinq sociétés savantes, le premier référentiel national pour un bloc opératoire éco-responsable. Ce guide réunit 9 leviers d'action, 50 recommandations et 18 bonnes pratiques pour réduire l'impact environnemental tout en améliorant la qualité des soins. A retrouver [ici](#) .



JRBUA



NANCY
20 NOV.
2025

Retour en image sur la 6^{ème} Journée Régionale du Bon Usage des Antibiotiques - JRBUA

Près de 150 personnes ont participé à la **6^{ème} édition de la JRBUA** ce 20 novembre dernier à Nancy. Vous n'avez pas eu la chance d'y participer ? Découvrez notre **infographie récapitulative** avec les messages-clés et les temps forts de cet événement :

**LA JRBUA COMME
SI VOUS Y ÉTIEZ**
[ICI](#)

Retrouvez également tous les **diaporamas présentés** lors de la journée ainsi que les photos sur [notre site](#) .



Pour rester informés dès l'ouverture des **inscriptions 2026**, suivez-nous sur LinkedIn et réservez la date du **19 novembre 2026** dans votre agenda dès maintenant en cliquant sur le [calendrier](#) .



En cette période festive, rappelons-nous que la prévention ne prend pas de vacances, même si les microbes aimeraient bien.



Informations diverses

LE CPIas GRAND EST RECRUTE !

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du CPIas Grand EST, [site de NANCY](#) ?

Un poste d'infirmier(e) en hygiène, prévention et contrôle de l'infection est proposé **à partir du 01 juin 2026**.

N'hésitez pas à contacter, Monsieur le Dr Simon, responsable du CPIas : l.simon@chru-nancy.fr

Le CPIas Grand Est gère tellement d'épidémies que le Père Noël veut nous recruter pour encadrer les lutins.

Le Père Noël a mis à jour son protocole : friction des mains entre chaque cheminées.

Pour vous permettre de recevoir toutes les informations concernant les évènements organisés par le CPIas Grand Est, la mise à jour de vos coordonnées dans l'annuaire national du réseau des CPIas est indispensable.

cpias.grand-est@chru-nancy.fr



Toute l'équipe
du CPIas Grand Est vous souhaite
de merveilleuses fêtes de fin d'année :
que votre taux de contamination reste négatif,
et l'ambiance positive.

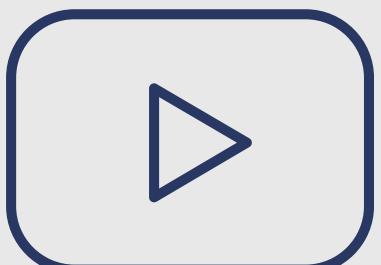


NOUS CONTACTER

- Site Lorraine, Site Alsace,
- Site Champagne-Ardenne
- Équipe EMH-PROMES
- Équipe SPARES



NOTRE SITE INTERNET



NOTRE CHAINE YOUTUBE



NOS DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ET OUTILS



S'ABONNER À NOTRE NEWSLETTER